

que par mer, mais qu'il n'y a pas moyen de voir
 finir cette délibération, à moins que par une
 indulgence réciproque l'un des Confédérés ne se
 prête aux idées de l'autre, nous voulons bien
 remettre à Vos Nobles Puissances à juger, si par
 un plus long retardement de la conclusion, tant
 de l'augmentation que de l'équipement, on ne
 donnera point pied à une division pernicieuse
 entre les Confédérés, dont les suites seroient très-
 déplorables, pendant que la République restera,
 tant par terre que par mer, dans un état à ne
 pouvoir se défendre, & dépendra du pouvoir
 arbitraire de ses voisins.

„ Nous prions donc Vos Nobles Puissances, aussi
 sérieusement qu'il est possible, autant que le salut
 de la Patrie avec tout ce qu'il y a de précieux
 leur est cher, & autant que la protection des
 bons habitans leur tient à cœur, de prendre une
 résolution saine & salutaire sur l'augmentation
 proposée des troupes de terre &c. „

La Requête des Députés Négocians d'Amsterdam aux Etats d'Hollande & de Westfrise, porte ce qui suit.

L Es soussignés Négocians, Députés en dernier lieu de la Bourfe d'Amsterdam à La Haye, représentent avec toute la soumission possible à Vos Nobles & Grandes Puissances, qu'ils ont déjà pris plusieurs fois la liberté de s'adresser, tant par Requête que de vive voix, à L. H. P. les Seigneurs Etats-Généraux & à Madame la Princesse Gouvernante (comme les Registres en font foi) pour se plaindre des brigandages inouis, déprédations, fautes, confiscations & jugemens injustes des Anglois, relativement à la Navigation de cet Etat; mais que loin que toutes leurs plaintes aient produit jusqu'ici le moindre effet, ils voyent au contraire le dommage que souffre tout le Commerce, augmenter de jour en jour: Que les supplians, pressés par la nécessité de prévenir sa ruine totale qu'ils prévoient, se sont adressés pour la quatrième fois à Madame la Princesse Gouvernante le 7. du mois de Décembre,